



Recours pour voiture en panne avec garantie 3 mois garagiste muet

Par **LECESNE Jacky**, le **01/01/2017** à **09:32**

J'ai acheté une voiture d'occasion il y a un mois dans un garage à Limoges ; j'habite à Périgueux. Après avoir fait 10kms la voiture a calé et ensuite je ne pouvais pas roulé à plus de 80kms/h sinon elle calé à nouveau. Le lendemain matin au démarrage elle s'est mise à fumer énormément; je l'amène chez mon garagiste habituel à côté de mon domicile; il diagnostique panne de vanne E.G.R et injecteurs à changer. j'ai une garantie de 3 mois. j'informe le garage de LIMOGES de cette panne. il me dit ramenez-moi la voiture pour la réparation ; j'habite à 150kms et elle ne roule pas donc je lui demande de la faire réparer chez mon petit garagiste habituel ; il refuse et me dit que la garantie ne rembourse pas au-delà d'une certaine somme les réparations faites dans un garage autre que celui où a été acheté le véhicule ???? Je lui ai envoyé une L.R. avec A.R. et le devis de réparations mais depuis 10 jours il n'est pas allé chercher la lettre à la poste ! quel recours ai-je ?